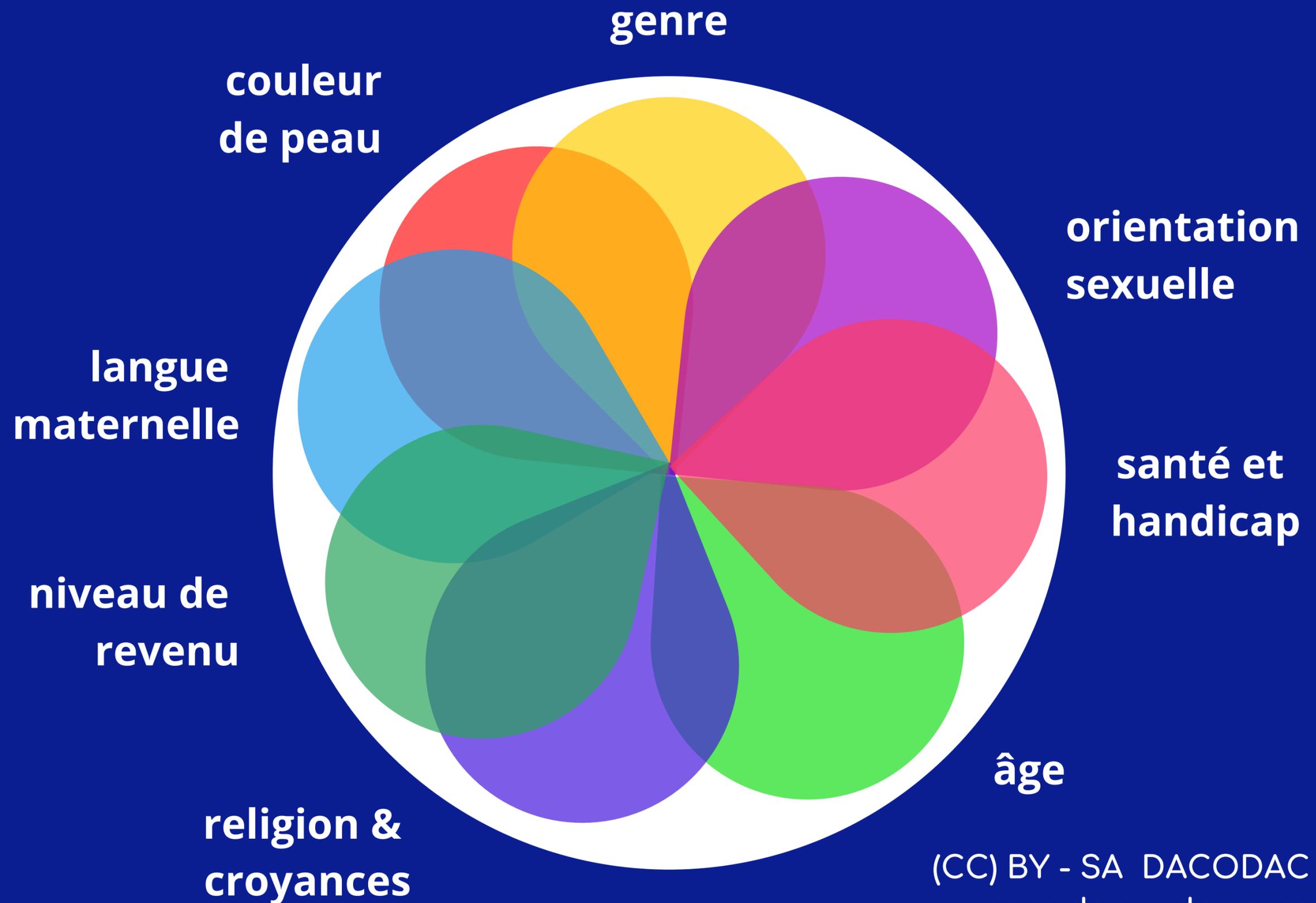
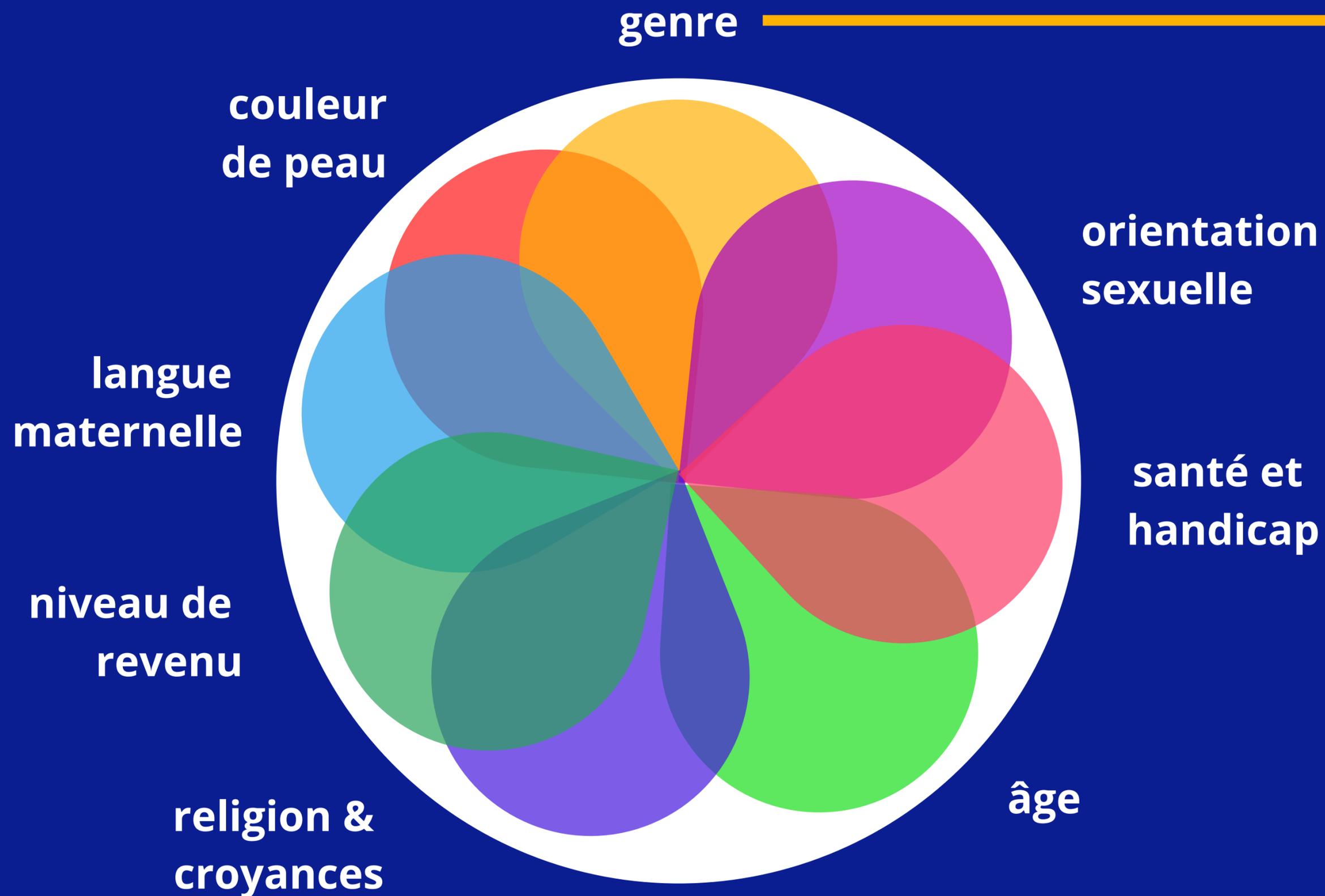


Tenir compte de la diversité en habitat partagé



Cela commence par rendre visible aux yeux de toutes et tous les différentes facettes qui définissent l'identité des habitant.e.s. Le but : permettre à chacun.e d'exprimer ses besoins spécifiques et de comprendre ceux des autres .



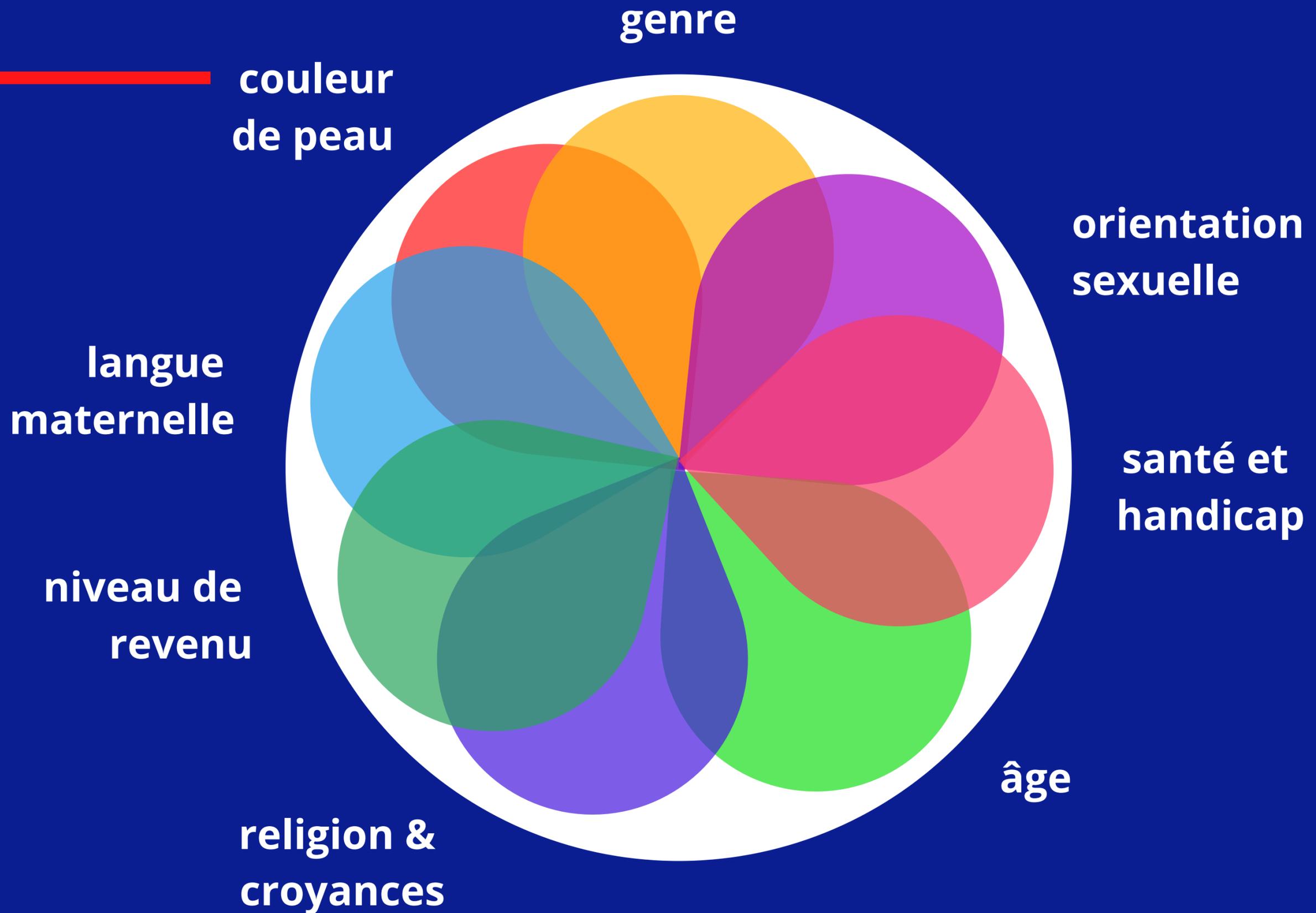


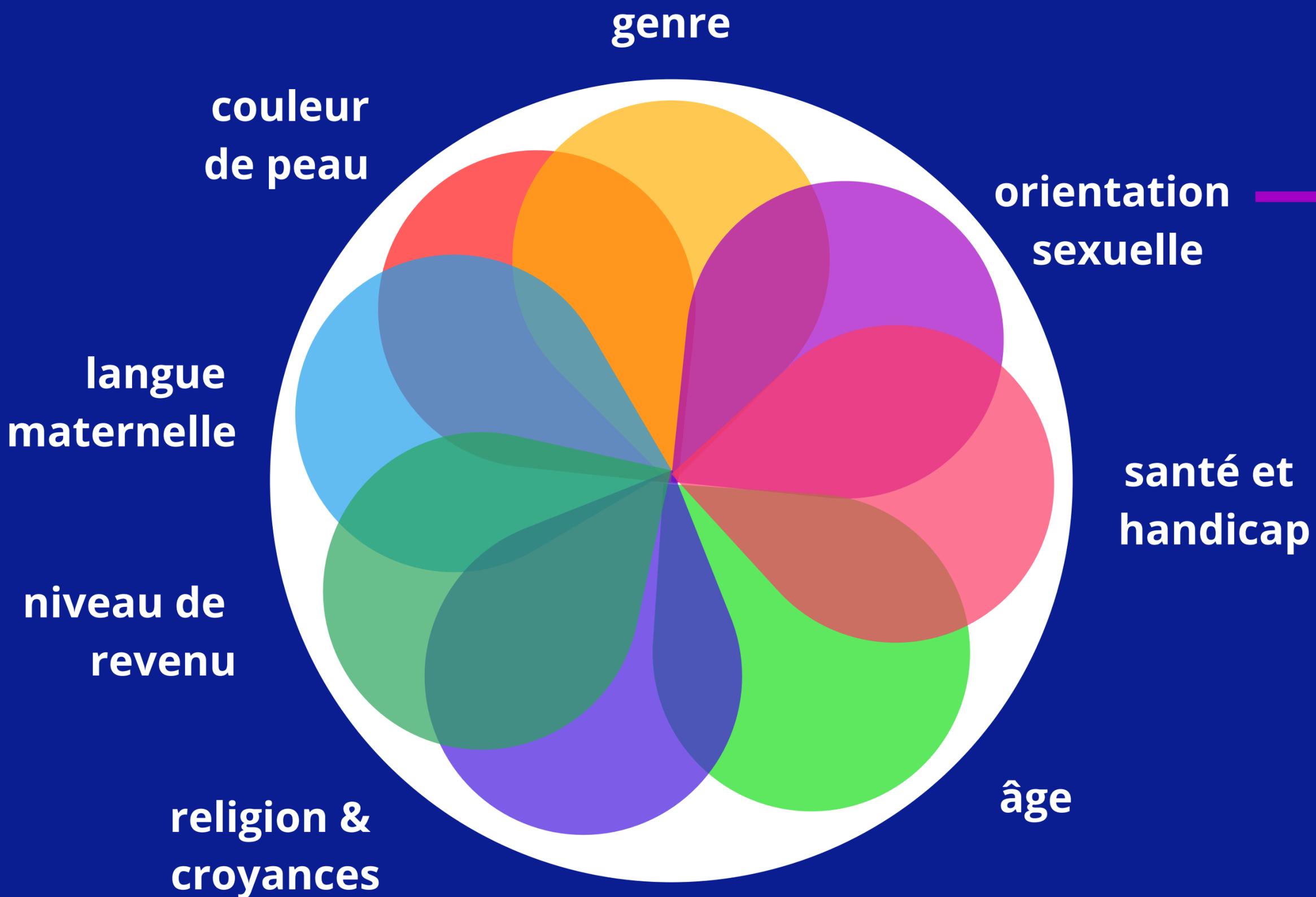
Répartir les tâches collectives de manière non genrée mais en prenant en compte les préférences et compétences de chacun.e.

Garantir aux femmes une écoute et un temps de parole égal aux hommes lors des réunions.

Prendre conscience de nos propres stéréotypes racistes envers les personnes non blanches : (personnes bruyantes et colériques, cuisine grasse , alimentation peu écologique ...) pour ne pas biaiser notre perception lors de la rencontre et la sélection des futurs membres de la communauté d'habitation.

(CC) BY - SA DACODAC
www.dac-o-dac.com



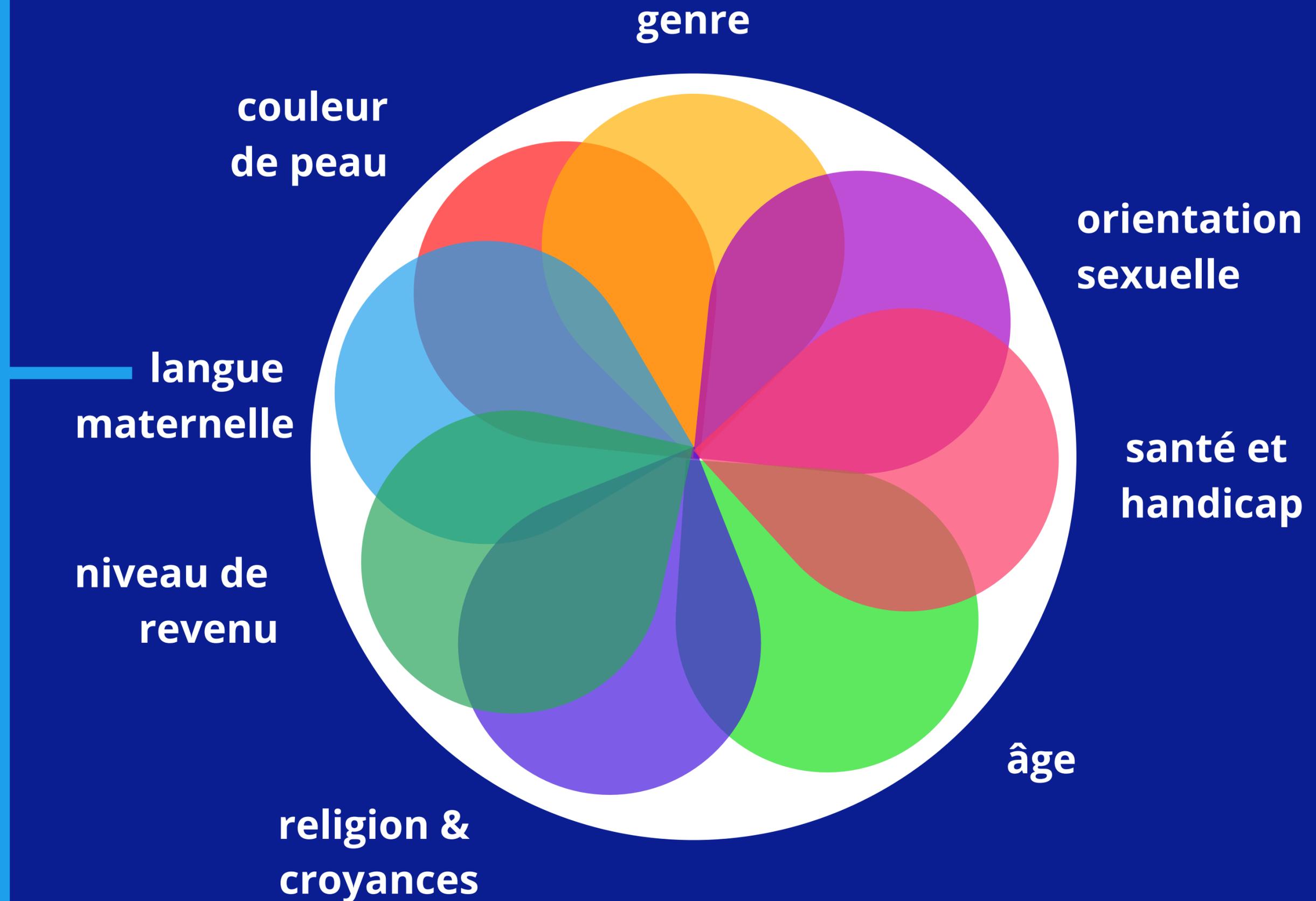


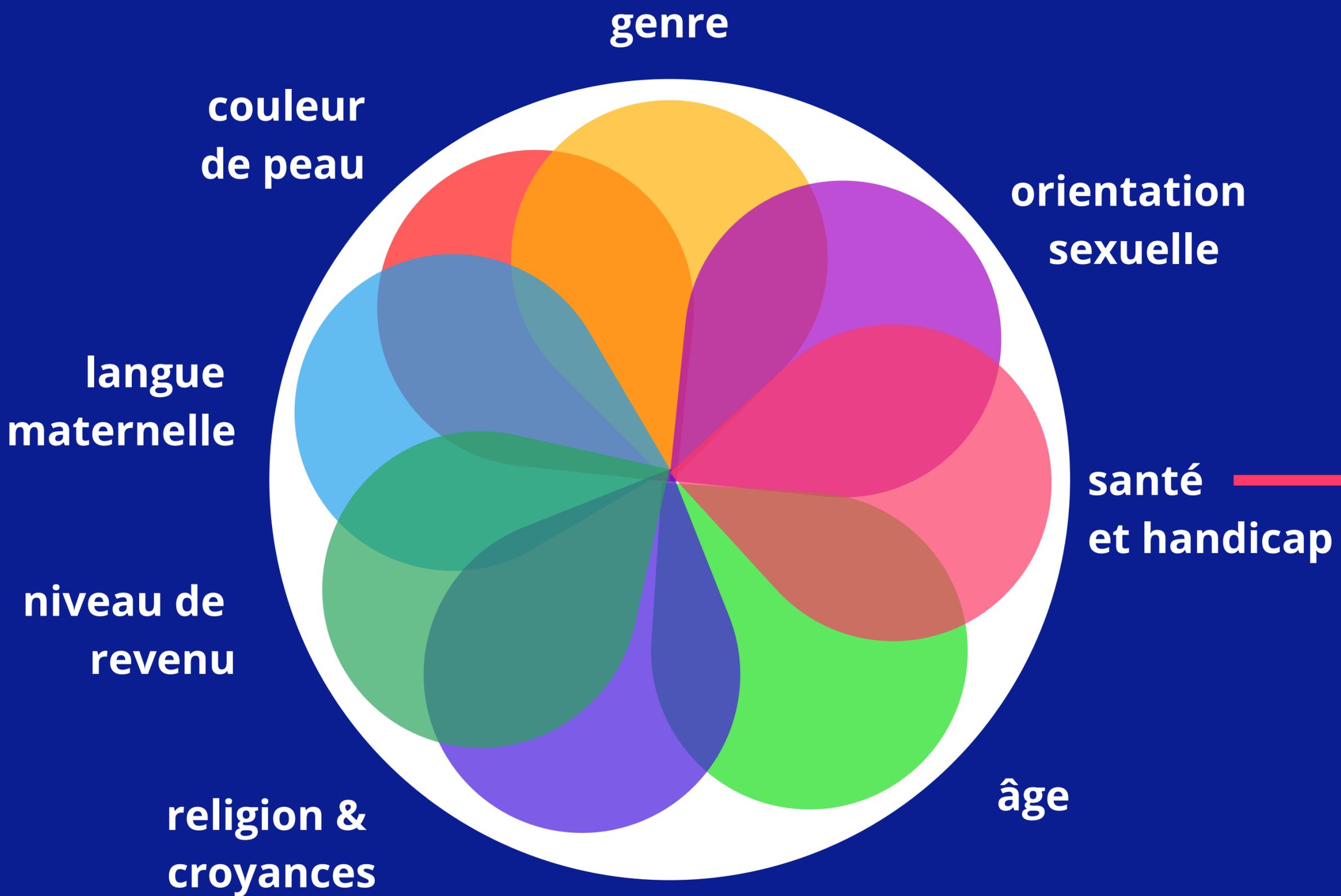
Manifester sa bienveillance de manière proactive envers les minorités invisibles que sont les LGBT+.

Ainsi ces personnes pourront s'ouvrir plus rapidement sur leur orientation sexuelle/identité de genre si elles le souhaitent sans se craindre d'être rejetées.

Penser à la bonne compréhension des personnes non natives pour la transmission d'informations entre habitants (affichage écrit plutôt que messages audio).

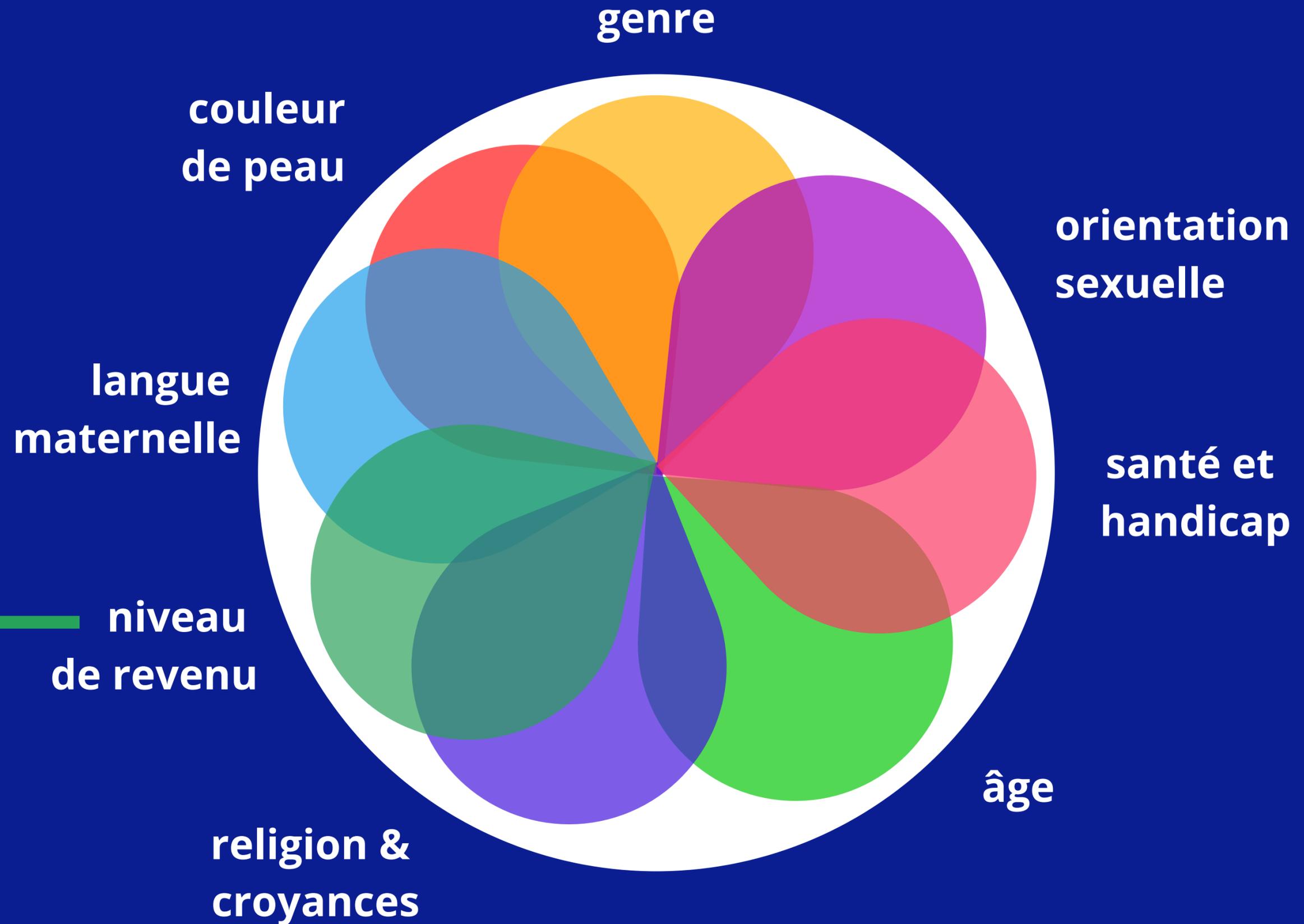
Leur permettre de s'exprimer à leur rythme lors des débats et des réunions de groupe.

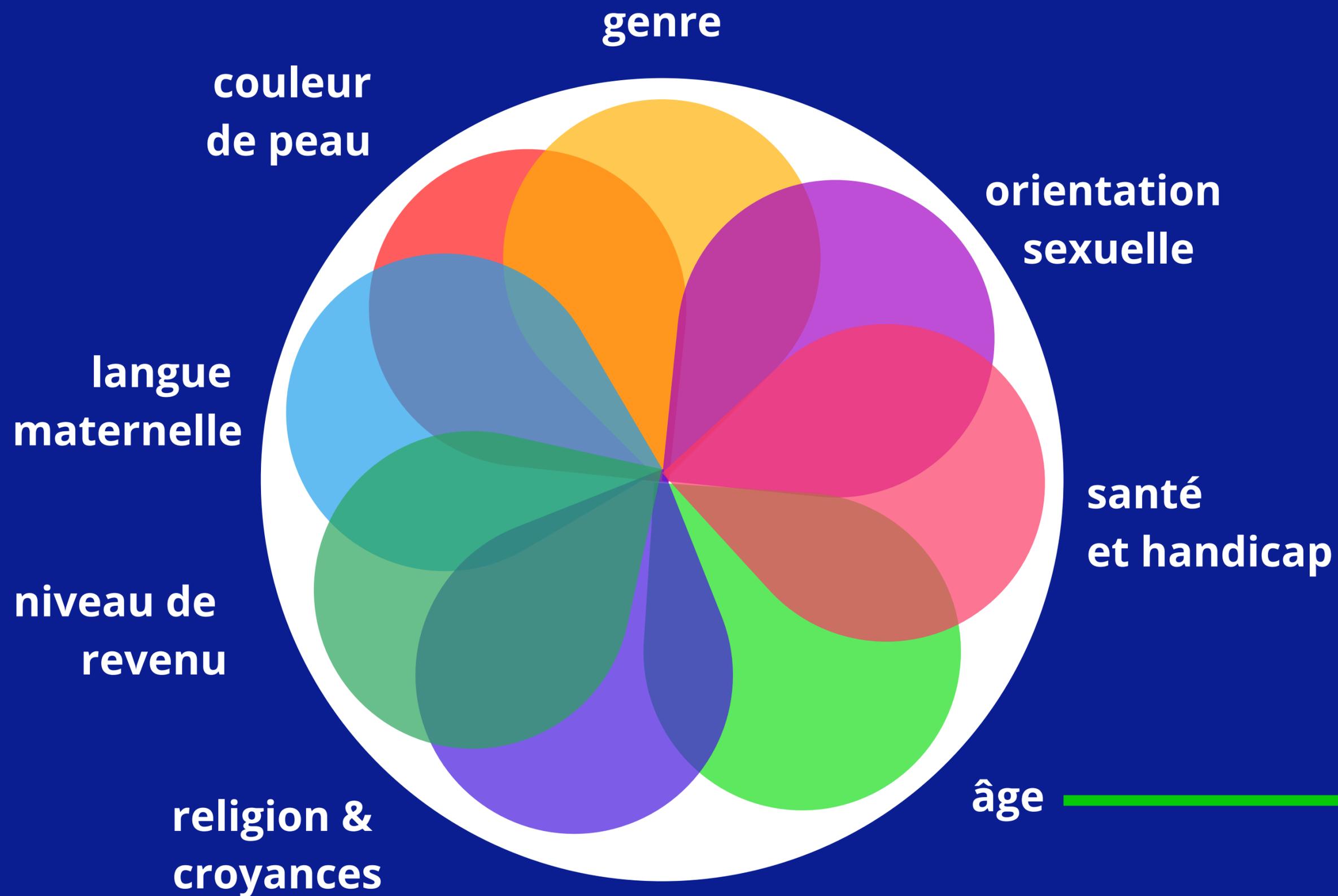




Prendre en compte les disparités de l'état de santé ou les handicaps des habitants pour répartir au mieux les tâches communes, et aménager correctement les espaces.

Réfléchir au système de répartition des dépenses et achats communs : de manière égale (1 personne = 1 part) ou équitable (fixée selon le niveau de revenu de chaque foyer).





Convenir d'un mode de répartition et d'occupation des espaces respectueux du rythme de vie et de l'âge des habitant.e.s

Définir ensemble un mode d'emploi nécessaire à la bonne coexistence entre les différentes pratiques religieuses et spirituelles au sein de l'habitat partagé (repas cuisinés en commun, possibilité d'utiliser ou non les espaces communs pour célébrer les fêtes religieuses...).

